

Rentrée 2019

Les sélections pour entrer en formation

- Assistant de Service Social,
- Educateur de Jeunes Enfants
- Educateur Spécialisé

A compter de la rentrée de septembre 2019, (sous réserve de changements imposés par le législateur) la sélection à l'entrée en formation se fait sur **étude de dossier et une épreuve orale d'admission** (coût des épreuves : 150 euros).

Deux modalités :



- Vous êtes lycéens et futurs bacheliers, apprentis, étudiants en réorientation ou demandeurs d'emploi, vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme Parcoursup à partir de son ouverture, à partir du 22 janvier 2019. Votre dossier sera étudié et vous pourrez être conviés à une épreuve orale d'admission.
- Vous êtes salariés, financement pris en charge par l'employeur ou OPCO, les inscriptions seront ouvertes à partir du 22 janvier 2019. Des informations complémentaires vous seront délivrées sur les sites du CFEJE et de l'ISSM à compter du 15 janvier 2019. Les modalités d'admission seront les mêmes (dossier et épreuve orale d'admission).

Quelques dates à retenir :

19 janvier 2019

Journée des Carrières à Mulhouse



25 et 26 janvier 2019

Salon Formation emploi Alsace à Colmar



30 janvier 2019

De 15h à 19h : Portes Ouvertes de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale

(au 1^{er} janvier 2019, le CFEJE et l'ISSM fusionnent pour créer l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale)

Du 5 février au 16 mars 2019

**Les prépas pour les formations
aux métiers du social.**

[Cliquez ici](#)